

**Prépa aux
métiers éducatifs
et sociaux**

**Présentation &
procédure
d'admission**

J'aimerais être travailleur social...

Le travailleur social est un terme générique qui englobe de nombreuses professions de l'aide ou de l'accompagnement dans le domaine de l'action sociale et du médicosocial.

Le point commun de tous ces professionnels, c'est d'accompagner des publics en situation de vulnérabilité, qu'elle soit physique, psychique ou sociale.

Il se retrouve sur la première ligne pour comprendre, guider, aider, protéger et répondre aux besoins des personnes accompagnées.

En fonction de l'institution qui l'emploie, il devra se conformer à un ensemble de missions, élaborées avec une équipe de travail et dans le cadre d'un projet institutionnel.

Vouloir être travailleur social, c'est prendre le temps de repérer et d'expérimenter ces différentes professions, d'appréhender les différents publics, pour mieux se préparer à s'engager dans une carrière professionnelle. Le cycle de formation que nous proposons permet de faire évoluer et valider son projet professionnel.

Pour ce faire, notre démarche pédagogique prendra appui sur les 3 principes communs à l'ensemble des formations à Inkipit :

1- Une formation d'adulte

L'adulte en formation est sujet et acteur de son apprentissage. Il s'agira pour lui de s'engager dans l'appropriation des données théoriques, techniques ou méthodologiques, lui permettant de se situer au regard des publics, des équipes de professionnels, des établissements et de leur environnement.

2- Le groupe en formation

C'est un dispositif privilégiant l'échange et l'apport d'expériences, de ressentis et de savoirs. Là, peuvent émerger les potentialités de chacun dans la confrontation des idées, des méthodes d'interventions, mais aussi dans l'écoute et le respect des personnes.

3- L'alternance comme choix pédagogique et comme référence théorique

L'articulation des périodes en centre de formation et sur les terrains professionnels constitue un support de découverte et d'apprentissage. Cette alternance permet de travailler sur les représentations des métiers et des secteurs.

Les formateurs et les accompagnateurs de terrain sont les garants de l'alternance, ils assurent les liens entre les lieux de pratiques et l'institut de formation.

Objectifs de la formation

Ce cycle de formation vous permettra de :

- Acquérir des premiers éléments de connaissances nécessaires sur les différents champs professionnels
- Connaître les différentes structures de travail éducatives, sanitaires et sociales
- Appréhender les différents métiers et leurs terrains d'interventions
- Appréhender les spécificités des publics accompagnés par les différents professionnels
- Développer une réflexion et une analyse sur les problématiques sanitaires ou sociales

Tout ceci afin:

- D'aider au positionnement et à l'élaboration d'un projet professionnel en direction des métiers du sanitaire, du social ou du médico-social,
- D'optimiser les compétences requises à la réussite des concours d'entrée.

Les métiers concernés sont : Moniteur Éducateur, Éducateur Spécialisé, Éducateur de Jeunes Enfants, Assistant de Service Social, Conseiller en Économie Sociale et Familiale, etc.

Architecture de la formation

La formation est composée d'enseignements théoriques et pratiques en alternance sur une amplitude de 7 mois.

Enseignement théorique : 270h (en présentiel et/ou à distance)

Formation pratique : 140h minimum (*possibilité d'augmenter le nombre d'heure de stage jusqu'à 17 semaines pour toute la durée de la formation*)

Les contenus de formation

Ils sont organisés autour de 4 modules :

Module 1 : Orientation - élaboration projet professionnel

L'accompagnement du stagiaire dans la construction de son projet professionnel s'appuie sur l'ensemble des autres modules, sur des temps de formation réservés à la gestion de projet, sur des moments de réflexion sur la découverte de l'exercice professionnel à partir des stages et sur une approche individualisée à partir d'entretiens.

Les entretiens individuels représentent un moment privilégié dans la formation, dans l'accompagnement du stagiaire. Ils permettent de faire un bilan personnalisé sur le degré d'acquisition des connaissances, sur l'évolution du projet et sur ses choix.

- Clarifier sa motivation, son projet professionnel
- Identifier les métiers
- Rechercher les écoles, leur projet pédagogique, leurs modalités d'admission et construire un argumentaire adapté à celle-ci

Module 2 : Connaissance des champs professionnels

S'engager dans un métier du social, du sanitaire ou du médico-social nécessite une connaissance des différents champs professionnels et une culture professionnelle. Ce module théorique, mis en articulation avec le module 1 sur le projet professionnel doit permettre au stagiaire de travailler sur ses représentations et de construire une connaissance précise des secteurs et des professions.

Il contribue à affiner la représentation des métiers et l'appréhension de la complexité des problématiques des publics accompagnés.

- Expériences au travers de stages et/ou d'engagement citoyen
- Connaître les établissements et les publics
- Découvrir l'accompagnement social au quotidien
- Comprendre le contexte politique et le cadre juridique du travail social

Module 3 : Approche de problématiques sociétales

Quel que soit le métier choisi, les épreuves d'admissibilité ou d'admission évaluent le niveau de culture générale, l'intérêt des candidats pour les problèmes humains ou sociaux, la compréhension des contextes d'interventions.

Il s'agit dans ce module d'actualiser ses connaissances sur les grands thèmes sanitaires et sociaux et de s'approprier une méthode de réflexion et d'analyse sur une problématique sanitaire ou sociale.

Organisés sous la forme de semaines thématiques, les différents thèmes abordés proposent un travail de déconstruction des représentations, puis des apports théoriques et des témoignages de professionnels. Sont abordés les thèmes suivant :

- L'enfance
- La précarité
- Handicap et inclusion
- Le corps dans tous ses états
- Les médiations

Module 4 : Préparation épreuves orales d'admission

- Accompagnement à l'inscription Parcoursup (pour les formations de niveau 6) et aux épreuves orales

La formation s'organise autour de semaines thématiques auxquelles il est possible de s'inscrire séparément (cf. calendrier de la formation).

La formation pratique se traduit par la réalisation de différents stages à partir d'un calendrier personnalisé.

La recherche des lieux d'accueil doit être effectuée par le stagiaire. Inkipit guide le stagiaire dans sa recherche d'établissements.

Modalités pédagogiques de la formation

Des modules peuvent être proposés sur une modalité de Formation Ouverte à Distance (FOAD), conçu avec :

- Des apports formatifs
- Des temps d'appropriation collectifs de ces contenus avec des temps de socialisation
- Des temps de production en petits groupes (temps de recherche, par exemple)
- Des espaces d'échanges et de communication (forums, par exemple)

Inkipit est doté d'une plateforme MOODLE et d'un espace ETUDE accessible à l'ensemble des personnes en formation.

Les procédures d'accès à la plateforme numérique sont communiquées à chaque stagiaire au démarrage de la formation.

Modalités d'intervention

Cours magistraux, méthodologie, témoignages de professionnels, ateliers de recherche, travail intersites entre les étudiants d'Albi et de Toulouse (visioconférence, FOAD, etc.)

Les regroupements, organisés en moyenne une fois par mois, intègrent des apports formatifs et des travaux de groupe et/ou individuels, de la recherche personnelle, du travail au centre de documentation, des rencontres avec des professionnels.

Modalités de suivi, d'accompagnement et d'appréciation de la progression

Fiche avancement travaux de recherche ; assistance technique pour les sessions Fo@d ; suivi individualisé et accompagnement grâce à fiche de suivi individualisé.

Sanction de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée par Inkipit.

Informations pratiques

Les journées de formation ont une durée de 6 heures

Les horaires de formation sont : 9h/12h – 13h30/16h30

Contacts

Campus d'Albi

Stéphanie ALVERNHE : 05 63 43 57 76 | s.alvernhe@arseaa.org

Campus de Toulouse

Sophie DURAND : 05 61 19 09 48 | s.durand@arseaa.org

Procédure d'admission

I – CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'ADMISSION

Il n'y a pas de sélection pour entrer en formation. L'inscription sera effective après la réception du dossier d'inscription complet au campus choisi.

La formation est proposée sur les campus d'Albi et de Toulouse (si le nombre d'inscrits sur un campus est inférieur à 15, votre dossier sera transféré sur l'autre campus).

Attention : l'inscription à cette formation ne donne pas droit au statut étudiant.

II – COUTS DE LA FORMATION

2 106 €

Un chèque de 120 € correspondant aux arrhes sera à joindre au dossier d'inscription (*non remboursable en cas de désistement avant l'entrée en formation*).